



L'Avenir avec un grand

Rapport annuel de gestion 2023

AVENA



Table des matières

Message du président du Conseil de fondation	3
La Fondation en un coup d'œil	4
Gouvernance	
Conseil de fondation	6
Résultats des élections	7
Interviews des trois nouveaux membres	8-9
Environnement et durabilité	
Analyse du portefeuille par Conser	11
Évolution économique en 2023	12
Social	
Nos entreprises et nos assurés et assurées	14
Soirées d'information pour les assurés et les assurées	15
Biennale	16-17
Chiffres clés des dernières années	18-19
Placements au 31 décembre 2023	20-21
Bilan au 31 décembre 2023	22
Compte d'exploitation	23

Message

du président du Conseil de fondation

L'année 2023: engagement, progression et transition vers un avenir durable

Chers lecteurs, chères lectrices,

C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous présente le rapport annuel 2023 d'AVENA-Fondation BCV 2e pilier. Cette année a été marquée par une croissance constante, un engagement sans faille et une transition importante vers une approche d'investissement plus durable.

> Engagement et professionnalisme

L'année a débuté avec l'alignement de nos processus aux nouvelles exigences de la loi sur la protection des données. Grâce à l'engagement et au professionnalisme de notre équipe, nous avons accompli cette tâche avec succès, démontrant ainsi la sécurité et la confidentialité des informations concernant nos assurées et nos assurés.

> Renforcement de la gouvernance

2023 était également une année électorale. Soucieux d'assurer un processus transparent et équitable, nous avons revu notre règlement d'élection avant le scrutin. Je tiens à féliciter chaleureusement les membres élus et à souhaiter la bienvenue aux trois nouveaux membres qui rejoignent notre collège. Leur expertise et leur engagement contribueront au bon développement de la Fondation.

> Dialogue et proximité avec les personnes assurées

Convaincus de l'importance du dialogue et de la proximité avec nos assurées et nos assurés, nous avons organisé quatre soirées d'information, dont trois en présentiel et une en visioconférence. Ces rencontres ont rencontré un franc succès et sont désormais ancrées de manière pérenne dans notre agenda. Elles nous permettent de partager des informations essentielles concernant la prévoyance et la retraite, et de renforcer les liens qui nous unissent à nos assurées et nos assurés.

> Investissement responsable et transition ESG

L'un des faits marquants de l'année 2023 réside dans les mesures significatives prises en matière d'ESG (prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). En collaboration avec des experts de renom, tels que Signa-Terre et Conser, nous avons lancé des analyses approfondies de nos investissements immobiliers et de notre portefeuille financier. Ces initiatives nous permettront de prendre des décisions éclairées en matière de placement responsable, alignant ainsi nos actions sur nos valeurs et contribuant à la transition vers un avenir plus durable.

> Un nouveau chapitre s'ouvre

En janvier 2024, j'ai eu l'honneur de transmettre la présidence de la Fondation à Madame Catherine Vogt, une leader inspirante dotée d'une vision claire pour l'avenir de notre institution. Je lui adresse mes meilleurs vœux de réussite et suis convaincu qu'elle saura relever avec brio les défis à venir.

> Remerciements

Avant de conclure, je tiens à exprimer ma gratitude envers mes collègues du Conseil pour leur soutien indéfectible tout au long de mon mandat. Ce fut un honneur de présider ce collège. Un merci tout particulier à la Banque Cantonale Vaudoise pour son précieux partenariat et son engagement en faveur de notre mission. Et surtout, un immense merci à vous, chers assurés, chères assurées, pour votre confiance et votre fidélité qui sont le moteur de notre succès. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses en 2023. Je suis convaincu que cette dynamique collective continuera à nous accompagner vers les succès pour ces années à venir.

Alexandre Pahud



La Fondation

en un coup d'œil



1110
Œuvres de prévoyance
(dont 89 avocats/notaires indépendants)



33% de femmes
Conseil de fondation



16 859
Personnes assurées
dont 13 137 en activité



104,3%
Degré de couverture



CHF **2,699** milliards
Total du bilan



+4,55%
Performance nette



45 ans
Expérience



1%
Rémunération des capitaux d'épargne
obligatoires et surobligatoires



Gouvernance



Conseil

de fondation au 31.12.2023

Représentantes et représentants des employés et des employées



Alexandre Pahud
Président

- > Commission gouvernance



Anne-Marie Auriault
Présidente de la Commission immobilière (sortie au 04.09.2023)

- > Commission immobilière
- > Commission de placements



Cosette Hausammann

- > Commission immobilière
- > Commission marcom



Claudine Imhof

- > Commission gouvernance
- > Commission marcom



Claude Rey
Président de la Commission gouvernance

- > Commission gouvernance
- > Commission de placements
- > Commission d'audit



Michel Sonnard

- > Commission de placements
- > Commission marcom
- > a remplacé M. Meleddu depuis le 01.10.2022

Représentante et représentants des directions d'entreprise



Catherine Vogt
Vice-présidente

- > Commission gouvernance
- > Commission marcom



Dominique Blanchard
Président de la Commission de placements

- > Commission de placements
- > Commission immobilière



Giovanni Chiusano
Président de la Commission d'audit

- > Commission d'audit
- > Commission gouvernance



Hervé Corger

- > Commission de placements
- > Commission marcom
- > a remplacé Mme Wick depuis le 01.01.2022



Yvan Henzer

- > Commission immobilière
- > Commission gouvernance



François Pugliese
Président de la Commission marcom

- > Commission marcom
- > Commission de placements

Résultats des élections

2023 a été une année électorale. En effet, les membres du Conseil de fondation sont élus pour une période de quatre ans. De ce fait, et en cohérence avec le règlement d'organisation de la Fondation, des élections ont été organisées pendant l'année 2023 pour désigner les douze membres qui représenteront paritairement les employés et les employeurs au sein du Conseil de fondation d'AVENA dès le 1^{er} janvier 2024. Exceptionnellement, leur mandat sera de 4 ans et 6 mois pour cette législature, afin qu'ils puissent quitter le Conseil après la validation des comptes.

Les candidates et les candidats au Conseil de fondation doivent être assurés auprès de la Fondation, être membres de la commission de prévoyance de leur employeur, être actifs, ne pas avoir de casier judiciaire et ne pas être en poursuite. Au total, ce ne sont pas moins de 24 candidates et candidats qui ont déposé leur candidature : 16 pour les employeurs, 8 pour les employés.

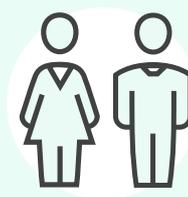
Après vérification des dossiers reçus, chaque commission de prévoyance a eu la possibilité de voter du 14 août au 20 septembre 2023. Les votes des employés se font par les représentants des employés des commissions de prévoyance ; les votes des employeurs se font par les représentants des employeurs des commissions de prévoyance, mais aussi par les indépendants (assimilés à des employeurs). Chaque commission de prévoyance a droit à 1 voix pour ses représentants employeurs et 1 voix pour ses représentants employés, ceci pour tenir compte de la représentativité souhaitable de tous les assurés et de toutes les entreprises au sein du Conseil, dans l'esprit de l'article 51 al. 2b LPP.

Le dépouillement a eu lieu le 21 septembre 2023 en présence de Maître Laffely, notaire indépendant, et un constat authentique a été établi par ce dernier. Le taux de participation aux votations s'est élevé à 21% pour les représentants des employés et à 17% pour les représentants des employeurs. Les résultats ont été transmis aux assurés lors de la Biennale de la Fondation le 4 octobre 2023.

Anne-Marie Auriault a quitté la Fondation en septembre 2023. Hervé Corger et Michel Sonnard ne se sont pas représentés aux élections.

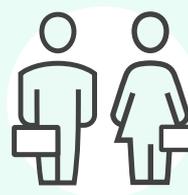
La Fondation les remercie pour leur engagement et leur implication dans tous les travaux d'AVENA lors de la législature 2020-2024.

Constitution du Conseil de fondation au 01.01.2024



Représentantes et représentants des employés et des employées :

- Chappuis Bruno
- Hausammann Cosette
- Imhof Claudine Eveline
- Rey Claude
- Rochat Sylvain
- Saleres-Deney Delphine



Représentante et représentants des directions d'entreprise :

- Blanchard Dominique
- Chiusano Giovanni
- Henzer Yvan
- Pahud Alexandre
- Pugliese François
- Vogt Catherine

Interview

Le Conseil de Fondation accueille trois nouveaux membres



Bruno Chappuis

> Senior Sports Rights Manager, Union Européenne de Radio-télévision (UER)

Delphine Saleres-Deney

> Directrice Administration et finance, Garden Centre Schilliger

Sylvain Rochat

> Directeur, expert fiscal diplômé, Hervest Fiduciaire SA

Vous les avez élus pour la première fois l'an dernier au Conseil de fondation, l'organe suprême d'AVENA. Faites connaissance avec les trois nouveaux membres du Conseil, qui ont pris leurs fonctions le 1^{er} janvier 2024.

> **Quelles sont vos motivations à faire partie du Conseil de fondation ?**

(Delphine Saleres-Deney)

Tout d'abord, je tiens à souligner que je suis profondément attachée à l'idée d'assurer aux générations futures un avenir financier stable et sécurisé. Tout ce qui touche à la responsabilité sociale, au développement durable, à l'équité de traitement me passionne. Rejoindre le Conseil de fondation d'AVENA représente, ainsi, une opportunité de contribuer directement à cette mission. Je mets à disposition mes compétences et mes vingt années d'expérience professionnelle pour aider à la prise de décisions stratégiques pour l'avenir des retraites. J'ai également pu approfondir mes connaissances en matière de prévoyance professionnelle en tant que représentante des employés et des employées dans la caisse de pensions de mon employeur précédent.

(Bruno Chappuis)

En raison de mon parcours professionnel dans la prévoyance professionnelle – j'ai notamment travaillé chez PPCmetrics, une entreprise de conseil aux investisseurs institutionnels et privés –, je me suis naturellement engagé dans la caisse de pensions de l'Union européenne de radio-télévision (UER) dès 2017. Quand nous avons décidé de rejoindre AVENA, en septembre 2019, il me tenait à cœur de contribuer activement à la vie de la Fondation, d'y apporter mon expérience et également de permettre à l'UER d'être représentée au Conseil de fondation.

(Sylvain Rochat)

J'avais envie de m'investir dans notre propre fondation de prévoyance, de pouvoir contribuer à la prise de décisions et d'avoir une influence réelle sur l'avenir de la prévoyance professionnelle dans notre entreprise. Je désirais aussi découvrir, de l'intérieur, comment fonctionnait une fondation de prévoyance. Même si la perspective de ma retraite peut paraître lointaine – j'ai 33 ans cette année –, je me sens concerné par l'avenir de la prévoyance professionnelle. En fait, les enjeux sont d'autant plus importants que je suis encore relativement jeune.

> **Que faites-vous plus précisément au sein du Conseil ?**

(Delphine Saleres-Deney)

Outre ma participation aux séances du Conseil, je siège à la Commission marketing et communication ainsi qu'à la Commission immobilière. En tant que membre du Conseil, je participe notamment à l'élaboration et à la supervision de la politique d'investissement, en veillant à ce qu'elle soit alignée avec les objectifs à long terme de la Fondation. De plus, je suis impliquée dans l'évaluation des risques et des opportunités, ainsi que dans la surveillance de la performance globale des placements de la Fondation. À travers ce rôle, je tiens à représenter les intérêts de l'ensemble des affiliés et des affiliées et de m'assurer d'une équité de traitement pour toutes et tous.

(Bruno Chappuis)

À mon arrivée au sein du Conseil, au vu de l'activité de mon employeur, j'ai tout de suite été pressenti pour faire partie de la Commission marketing et communication. Commission dont j'ai repris la présidence en mai, car mon prédécesseur, François Pugliese, a accédé à la pré-

sidence de la CVCI. Mon expérience de plusieurs années dans la prévoyance professionnelle m'a également permis de rejoindre la Commission de placements. Je suis en outre vice-président du Conseil, en tant que représentant des salariés et des salariées.

(Sylvain Rochat)

Je suis membre de trois commissions, à savoir les Commissions gouvernance, immobilière et d'audit. La première permet des décisions importantes en matière de gouvernance de la Fondation, la deuxième nous implique dans la planification et la haute gestion du patrimoine immobilier, la troisième se réunit en période de validation des comptes de la Fondation avec l'organe de révision. Je participe aux séances de ces trois commissions ainsi qu'aux séances plénières du Conseil de fondation.

> Quels sont les défis qui vous attendent ?

(Delphine Saleres-Deney)

Un des principaux défis sera de naviguer dans un environnement d'investissement en constante évolution, en identifiant et en saisissant les opportunités tout en atténuant les risques. Dans ce contexte, je suis particulièrement sensible à la politique adoptée en matière d'investissement responsable et plus précisément à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les placements de la Fondation. Par ailleurs, nous devons rester vigilants en raison des défis économiques et réglementaires qui nous attendent et qui pourraient affecter la stabilité financière d'AVENA. Je citerai un exemple: l'immobilier. Nous devons nous assurer que notre parc d'immeubles réponde à nos engagements en matière de durabilité, qu'il soit en adéquation avec une législation qui bouge.

(Bruno Chappuis)

J'en citerai deux. Le premier concerne la communication. Le 2e pilier a été fait par des spécialistes pour des spécialistes. Les messages sont ainsi très (ou trop) techniques. Il est désormais nécessaire d'alerter les assurés sur l'importance de la prévoyance professionnelle en démocratisant les messages, notamment grâce aux nouveaux canaux de communication. Il est en effet très surprenant que seulement 25% des assurés étaient connectés à la plateforme digitale sécurisée AVENA début 2024. Nous avons la chance en Suisse d'avoir un système des trois piliers qui est très solide. Dans ce contexte, nous devons personnaliser davantage la communication digitale, individualiser les messages. C'est comme la diffusion de contenu sportif: il ne suffit plus aujourd'hui de retransmettre une manifestation sportive, mais il faut la rendre plus interactive en ajoutant des contenus personnalisés via les réseaux sociaux. Le second défi est, en fait, lié au premier. Il s'agit de renforcer la confiance de la population dans le système de la prévoyance en démontrant sa solidité en toute transparence. Cela passera obligatoirement par un décloisonnement.

(Sylvain Rochat)

Les défis sont nombreux. Nous devons, tout d'abord, maintenir un rendement attractif du capital de la Fondation, adapter au mieux le taux de conversion des rentes en tenant compte de l'évolution de l'espérance de vie, tout en protégeant les assurés dotés de capitaux plus faibles. À nous aussi de rémunérer au mieux les capitaux des assurés actifs tout en conservant un bon taux de couverture pour la Fondation. C'est essentiel pour garantir le fonctionnement du système de retraite, notamment au regard des plus jeunes, qui se montrent parfois sceptiques. Je me rends également compte qu'il nous incombe de sensibiliser le plus possible les assurés et les personnes qui nous entourent aux enjeux de la prévoyance.

> Comment voyez-vous AVENA dans dix ans ?

(Delphine Saleres-Deney)

Dans dix ans, je vois AVENA comme un leader du secteur des caisses de pensions. Comme une fondation reconnue pour la gestion prudente et innovante de ses investissements, ainsi que pour sa solide performance financière. D'où l'importance de déployer aujourd'hui une stratégie en matière d'investissement responsable afin d'assurer le futur des retraités et des retraitées de demain. Je suis, par ailleurs, convaincue que nous aurons continué d'élargir notre sphère d'influence et notre impact, en offrant des solutions de retraite de qualité à un nombre croissant de bénéficiaires.

(Bruno Chappuis)

Intercantonale, digitale et multiservice. Nous pouvons tirer profit de cette communication en attirant davantage non seulement d'assurées et d'assurés, mais aussi de ressources, de compétences professionnelles avec une orientation digitale. AVENA peut avoir l'ambition d'être un des acteurs incontournables de la prévoyance en Suisse romande et en Suisse. Nous avons la chance de bénéficier de l'assise de la BCV, banque universelle, qui regroupe beaucoup de métiers différents utiles aux attentes et aux besoins des assurés. Je pense qu'AVENA ne fournira pas seulement des services liés à la LPP, mais deviendra un «one stop shop», soit une porte d'entrée vers d'autres services en matière de prévoyance que ce soit la planification financière, la fiscalité, etc. Les assurés auront besoin de l'ensemble des services de la branche pour se sentir impliqués.

(Sylvain Rochat)

Je souhaite qu'AVENA enregistre une croissance continue de ses assurés afin de garantir le maintien de finances saines. J'espère également, et là je me place notamment en tant que membre de la commission Immobilière, qu'AVENA aura l'opportunité d'acquérir davantage d'immeubles de rendement afin de diversifier ses investissements dans l'immobilier et de gagner en stabilité financière par rapport aux placements boursiers plus volatils.

Environnement et durabilité



Analyse du portefeuille Conser

Le portefeuille d'AVENA obtient la note A-

Le rapport indépendant de la société Conser, spécialisée dans la vérification ESG, souligne le bon positionnement d'AVENA en référence à son secteur. Cette première analyse, confirme que les mesures implémentées à ce jour portent leurs fruits et constituent une base pour les prochaines étapes, dont la rédaction du rapport de durabilité recommandé par l'ASIP.

Où en est-on? Afin de pouvoir se positionner au mieux pour l'avenir, le Conseil de fondation d'AVENA a décidé, en 2022, d'évaluer son portefeuille sous l'angle de l'investissement responsable. L'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des placements de la Fondation figure dans un rapport de l'expert indépendant Conser. Son constat: **le portefeuille d'AVENA obtient une note supérieure à la référence du secteur (benchmark), soit A- contre B, les notes s'étendant de D (faible) à A+ (très bon).**

L'analyse repose sur une méthodologie d'évaluation qui permet de comparer différents portefeuilles (ESG Consensus®). Elle présente une vue d'ensemble de la durabilité d'un portefeuille, comme le précise Conser. «Tous les sous-jacents sont évalués et la note finale illustre la durabilité moyenne du portefeuille. Les expositions aux controverses majeures, aux secteurs sensibles, et au changement climatique sont également évaluées». **Dans le cas du portefeuille d'AVENA, Conser précise que seules les actions et les obligations ont fait l'objet de l'analyse, soit environ 2/3 du portefeuille. Le rapport a ainsi attribué une note finale de A pour l'ensemble de la partie obligataire et de A- pour les actions.** Quant à l'immobilier direct, il est en cours d'analyse par un autre expert, le spécialiste immobilier, Signa-Terre.

Dans son rapport, Conser souligne par ailleurs que le portefeuille d'AVENA respecte davantage que le benchmark les normes internationales en matière de corruption, d'atteintes à l'environnement ou aux droits humains, etc. Une remarque qui s'étend aux secteurs à controverse, comme l'alcool, les OGM, le nucléaire, la pornographie, etc.

La mesure de l'impact du portefeuille sur le climat permet de mettre en évidence le fait qu'AVENA est moins exposée aux combustibles fossiles que la référence. Ce qui lui permet d'afficher une exposition au CO₂ (rapport entre les émissions et les revenus des secteurs et des plus gros émetteurs de CO₂ du portefeuille) inférieure de 12%.

Ces notes «sont le résultat des discussions fructueuses entre le Conseil de fondation d'AVENA et le gestionnaire de fortune, la BCV», souligne le directeur d'AVENA, Francis Bouvier. De bon augure pour les prochaines étapes. **«Les détails du rapport serviront de base pour la stratégie à long terme en matière de durabilité et sa mesure».**

AVENA est, en effet, appelée à se doter d'une charte en matière de durabilité et remplira dès cette année, comme le recommande la faîtière des caisses de pensions suisse, l'ASIP, un rapport de durabilité.



Évolution économique

en 2023

L'ombre de la récession planait sur l'économie mondiale en début d'année, à la suite du retour de l'inflation dès 2021 et de la forte hausse des taux dès 2022. Or, en 2023, la croissance a résisté, soutenue d'une part par les dépenses de consommation des ménages américains qui se sont imposés comme locomotives de l'économie mondiale et d'autre part par l'éloignement des risques systémiques. En Europe, les risques d'approvisionnement énergétique se sont envolés ; en Chine, les autorités ont mis fin abruptement à leur politique de zéro COVID ; aux États-Unis, les autorités ont rapidement circonscrit la crise des banques régionales a rapidement été circonscrite. La Suisse a tout de même vécu un traumatisme national avec l'absorption du Credit Suisse par UBS.

Bien que les tensions géopolitiques aient resurgi sur le devant de la scène en fin d'année, les marchés se sont détendus. Les raisons ? L'inflation a poursuivi son recul. Les banques centrales ont mis leur resserrement monétaire en pause prolongée et tant le pétrole que les taux longs se sont assagis. Au-delà des drames humains, les marchés n'ont pas évalué la guerre au Proche-Orient comme représentant un risque majeur, puisqu'ils n'ont pas noté de régionalisation du conflit. Sous l'angle boursier, 2023 s'est finalement présentée en miroir à 2022. Les principales classes d'actifs ont rebondi. Des écarts importants caractérisent les performances des indices régionaux des actions. Si les États-Unis caracolent en tête (+24,2%), les pays émergents, surtout le Sud-Est asiatique (+3,3%), n'ont pas vécu le sursaut espéré après la fin

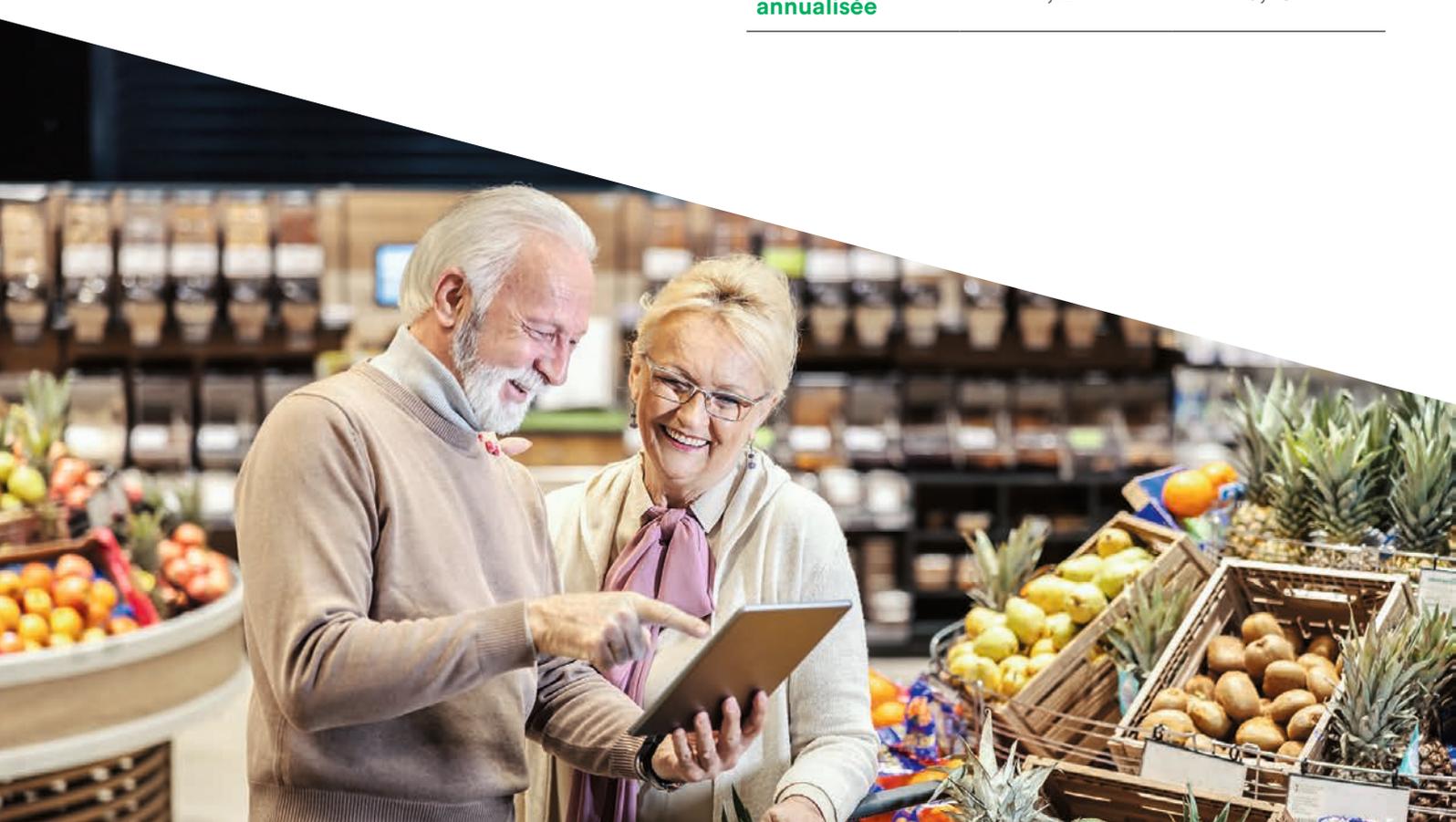
de la politique zéro COVID en Chine. Entre deux, les actions suisses ont réalisé un parcours en demi-teinte. L'indice SPI (+6,1%) a notamment été pénalisé par ses grandes capitalisations, l'affaiblissement de la croissance mondiale et la force du franc. Les obligations ont confirmé leur retour (SBI AAA-BBB +7,4%). La décrue de l'inflation a convaincu les marchés que la fin de la hausse des taux approchait, augurant d'un environnement plus porteur pour cette classe d'actifs.

Au niveau du portefeuille d'AVENA, la performance nette 2023 était de +4,55% (TWR). Cette performance tient compte du mandat balancé principal, du mandat indiciel ainsi que des poches spécifiques Private Equity, Immobilier international et Infrastructures.

La performance du mandat balancé principal était de +4,68%, le benchmark se situant à +5,90%. La performance de gestion (comparable au benchmark) s'est élevée à +5,08%.

Sur une période de trois ans, le mandat principal s'est comporté positivement :

	Portefeuille (performance de gestion)	Benchmark
Performance	3,38%	1,29%
Performance annualisée	1,12%	0,43%



Social



Nos entreprises et nos assurés et assurées



42,96 ans
Âge moyen des assurées et assurés actifs



CHF **107 339**
Avoirs de prévoyance moyens des assurées et des assurés actifs



73,8 ans
Âge moyen des rentiers et des rentières de retraite



CHF **23 540**
Rente de vieillesse annuelle moyenne



101
Nombre d'encouragements à la propriété effectués



CHF **75 198**
Montant moyen retiré pour l'encouragement à la propriété



236
Nombre de nouveaux retraités et retraitées (rente)



86
Nombre d'assurés et d'assurées ayant pris une partie du capital à la retraite



CHF **291 639**
Montant moyen retiré sous forme de capital à la retraite

Assurées et assurés actifs

7769
Hommes

5368
Femmes

13137
Total

Bénéficiaires de rentes

2360
Retraités et retraitées

392
Invalides

649
Conjoints et conjointes

31
Rentes-ponts

290
Enfants

3722
Total

Soirées d'information AVENA

Les assurés et les assurées en redemandent !

Pour la deuxième année consécutive, «Le b.a-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle» a attiré les foules en Suisse romande, mais aussi désormais outre-Sarine. L'abondance de questions confirme le besoin d'information sur les trois piliers du système suisse en cours de réforme.

> Yverdon-les-Bains, Lausanne, Aigle et en ligne...

Les soirées «Le b.a-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle» ont à nouveau rencontré un vif succès cet automne. Comme l'an dernier, plus de 500 personnes employées dans des entreprises assurées auprès d'AVENA Fondation BCV 2e pilier se sont inscrites à ce rendez-vous itinérant. Et comme l'an dernier, la pluie de questions a démontré la soif quasi inextinguible d'informations sur le fonctionnement des trois piliers.

> Au-delà de l'actualité

Certes, l'entrée en vigueur de la loi AVS modifiée au 1^{er} janvier 2024 a soulevé des questions. Tout comme d'ailleurs, les sujets liés à la retraite sur lesquels les Suissesses et les Suisses votent cette année. Mais les interrogations des participantes et participants ne portaient pas vraiment sur l'actualité brûlante de la retraite, elles touchaient les bases mêmes du système. Elles concernaient également le fonctionnement de leur caisse. Comment améliorer mon 2^e pilier? Que devient mon capital vieillesse à mon décès? Quelles sont les obligations de l'employeur? Quelle est la marge de manœuvre de l'employé? Peut-on transférer des montants du 3a dans un 2^e pilier? Dois-je continuer à cotiser si je travaille au-delà de 65 ans? Comment sont placés les avoirs?

> Du général au particulier

Ma prévoyance, sa prévoyance, quelle prévoyance? Il est effectivement rappelé au début de la manifestation qu'AVENA assure près d'un millier d'entreprises, ce qui signifie autant ou presque de plans de prévoyance. Au-delà des cas particuliers et des différences, ces soirées d'échanges

permettent de revenir sur les points clés du système, sur les éléments qui font prendre conscience de la nécessité de se préparer à la retraite. Et ce suffisamment tôt. C'est d'ailleurs le but des rencontres d'AVENA, accompagner les assurés et les assurées dans l'approche de leur prévoyance, prise au sens large du terme, et ceci tout au long de leur parcours professionnel.

> Importance du 2^e pilier

Durant les présentations, il est question du 1^{er} pilier, du 2^e pilier et du 3^e pilier, de leur fonctionnement, de leur rôle. Mais sont aussi abordés des sujets comme la fiscalité, l'accès au logement, les évolutions sociétales et leur rôle sur la constitution des avoirs vieillesse, etc. Et, au-delà du fait que ces rencontres sont estampillées AVENA, si l'accent est mis sur la prévoyance professionnelle, c'est surtout pour insister sur l'importance du 2^e pilier dans la qualité de vie que se réservent une majorité de collaborateurs et de collaboratrices à la retraite. Ainsi, le message «soyez acteur de votre prévoyance» est-il tissé au fil des interventions d'Olivier Reymond, spécialiste en prévoyance à la BCV, et de Nicolas Colozier, responsable de l'actuariat chez AVENA.

> Version allemande

Une nouveauté s'est glissée dans l'édition 2023 du «b.a-ba pour optimiser votre prévoyance professionnelle». La version en ligne, qui a clos le cycle, s'est enrichie d'une traduction simultanée en allemand pour les assurées et les assurés alémaniques. Et pas de «Röstigraben», les interrogations résonnaient de la même manière des deux côtés de la Sarine.

> Rendez-vous bientôt

Au vu du succès remporté par ce «AVENA Prévoyance Tour 2023», une nouvelle session de soirées d'information est déjà à l'agenda cette année. Année qui pourrait voir évoluer – ou pas – le cadre législatif de la prévoyance.



3

soirées en présentiel



1

conférence virtuelle
traduite simultanément
en allemand



+500

participantes
et participants



+200

questions

Biennale AVENA – 4 octobre 2023

Ne pas baisser les bras face à la retraite

La Biennale AVENA était une fois encore l'occasion de prendre le pouls de la prévoyance. Un monde plein de défis qu'aura à relever le nouveau Conseil de fondation élu pour quatre ans.

Que fait-on socialement, économiquement ou politiquement de l'allongement de la durée de vie depuis le milieu du siècle dernier ? Le philosophe et écrivain français, Pascal Bruckner, ne croit vraiment pas qu'on ait pris la mesure de la révolution anthropologique en cours. Il ne le cache pas, pour lui, la retraite, c'est une défaite. Considérée comme une victoire lors de sa conquête, elle accélère désormais la vieillesse, selon lui. Or, il existe bel et bien une vie au-delà de la soixantaine. Il l'a expérimentée. La retraite, ce n'est pas rester oisif pendant les vingt à trente ans gagnés sur le dos des générations qui suivent, a-t-il relevé lors de la Biennale, le 4 octobre dernier au Musée Olympique de Lausanne.

> Des seniors utiles

Dans son plaidoyer pour une vie active au-delà de limites qui n'ont plus de raison d'être pour des pans entiers de la population, il en a appelé à inscrire les personnes que l'on nomme pudiquement les « aînés » dans les champs économiques et sociaux aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Pour leur permettre non seulement de se sentir utiles, mais aussi de garder un certain pouvoir social et surtout économique à l'heure où se posent les questions de la croissance et du financement des assurances sociales. Que ce soit par le travail rémunéré ou le volontariat, il insiste pour que l'on « repense à l'utilité des seniors afin d'arracher le grand âge

à la malédiction de la décrépitude ».

Si ces notions de retraite, d'âge de la retraite, de droit au repos, de financement des assurances sociales ont récemment poussé les Français dans la rue, ici, elles conduisent régulièrement la population aux urnes. Et ce sera encore le cas en 2024, a rappelé le directeur d'AVENA, Francis Bouverier, dans son intervention. D'où sa satisfaction de constater que la récente élection du Conseil de fondation a suscité un vif intérêt. Pas moins de 24 personnes assurées se sont en effet présentées.

> Bilan d'une législature mouvementée

Car oui, Alexandre Pahud a introduit sa dernière Biennale en tant que président. Ému, il a tiré un bilan positif d'une législature qui s'est ouverte sous le signe du COVID-19. Il a notamment évoqué le virage en cours de la Fondation vers la prise en compte, dans sa gestion, de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les efforts fournis pour entrer à l'heure dans l'ère de la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) ou encore les besoins croissants en matière de digitalisation. Autant de dossiers ou de défis qui occuperont encore les membres récemment élus – ou réélus – du Conseil de fondation, à qui il souhaite « d'avoir autant de plaisir qu'il en a eu ».

Autre nécessité pour les caisses de pensions en général, et AVENA en particulier, une présence toujours plus forte sur le front de la communication.



> Communication indispensable

La communication est également au cœur de la transition digitale de la Fondation. Au-delà des portails pour les assurés ou les entreprises, ce virage implique également les échanges de données tout au long de la chaîne de valorisation de la prévoyance professionnelle. «Un mouvement qui devrait être pleinement stabilisé d'ici une dizaine d'années», a insisté Francis Bouvier. En attendant, la mise sur pied d'interfaces communes demande des investissements, qui sont autant d'accélérateurs «de la concentration en cours de l'univers des caisses de pensions». AVENA poursuit, elle, sa croissance. Le défi aujourd'hui, a relevé le directeur, est de «continuer à accueillir de nouveaux adhérents et adhérentes tout en fournissant la même qualité de service».

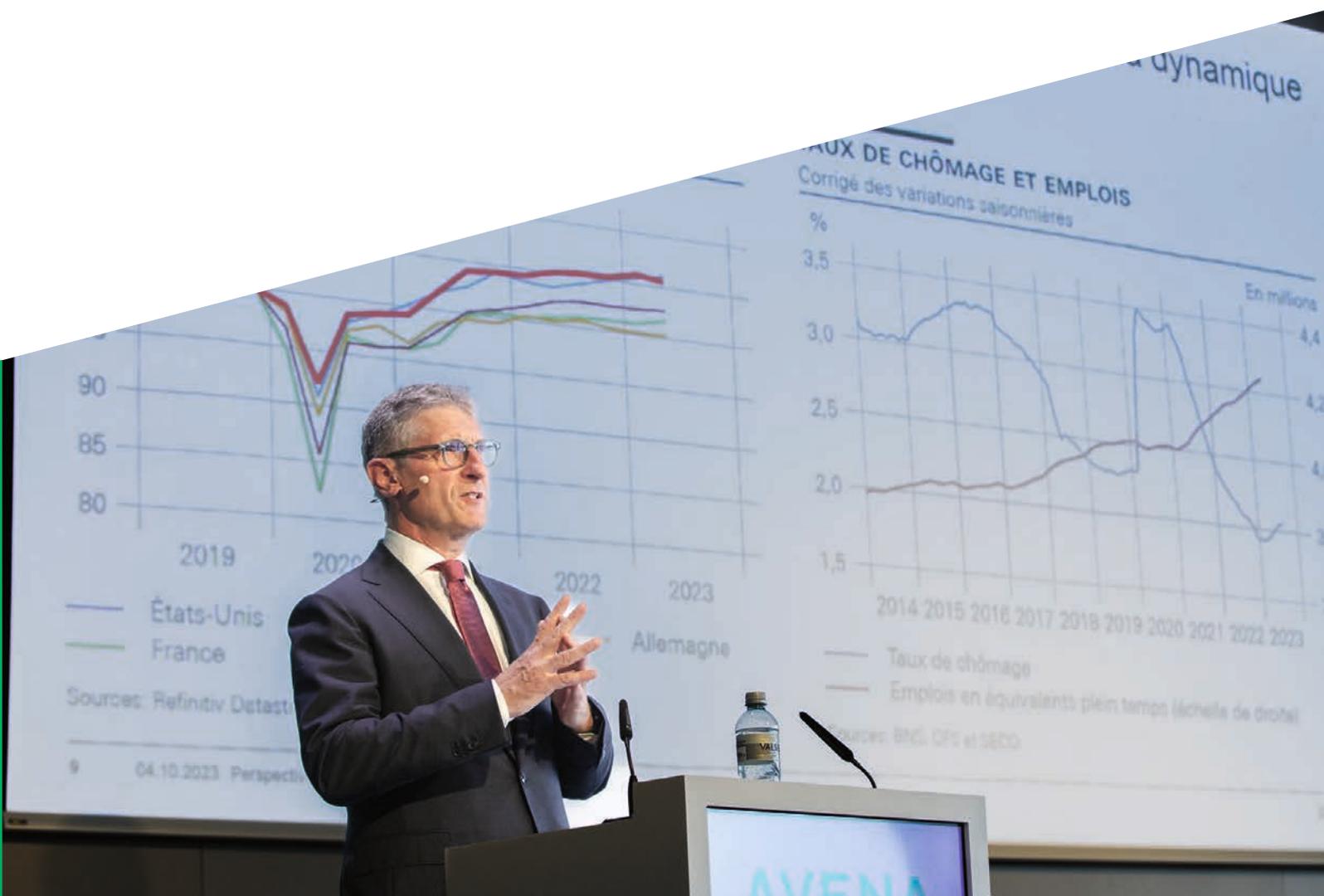
> Croissance de 1% en Suisse

Les bourses constituent, selon Attilio Zanetti, membre suppléant de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS), le principal risque pour la croissance suisse l'an prochain. Sa crainte? Qu'une croissance résistante et une inflation persistante ne déjouent les anticipations des marchés. Alors, on pourrait assister à une réévaluation des actifs.

Pour 2023, Attilio Zanetti a rappelé que la BNS tablait sur une croissance de 1% pour la Suisse. Petite économie ouverte, elle pâtit du ralentissement de l'activité en Europe – particulièrement en Allemagne – ou encore en Chine et des premiers effets de la hausse des taux sur l'activité. Mais, elle est soutenue par une demande intérieure dynamique grâce à un marché de l'emploi solide.

Le resserrement monétaire engagé en juin 2022 a permis de faire refluer l'inflation. La BNS reste cependant vigilante, afin d'assurer sa mission, soit la stabilité des prix. «Une stabilité des prix qui fait partie intégrante du modèle d'affaires suisse, qui permet aux entreprises de créer de l'emploi, de payer les retraites». C'est ça, a-t-il conclu, «le lien entre les caisses de pensions et la BNS.»

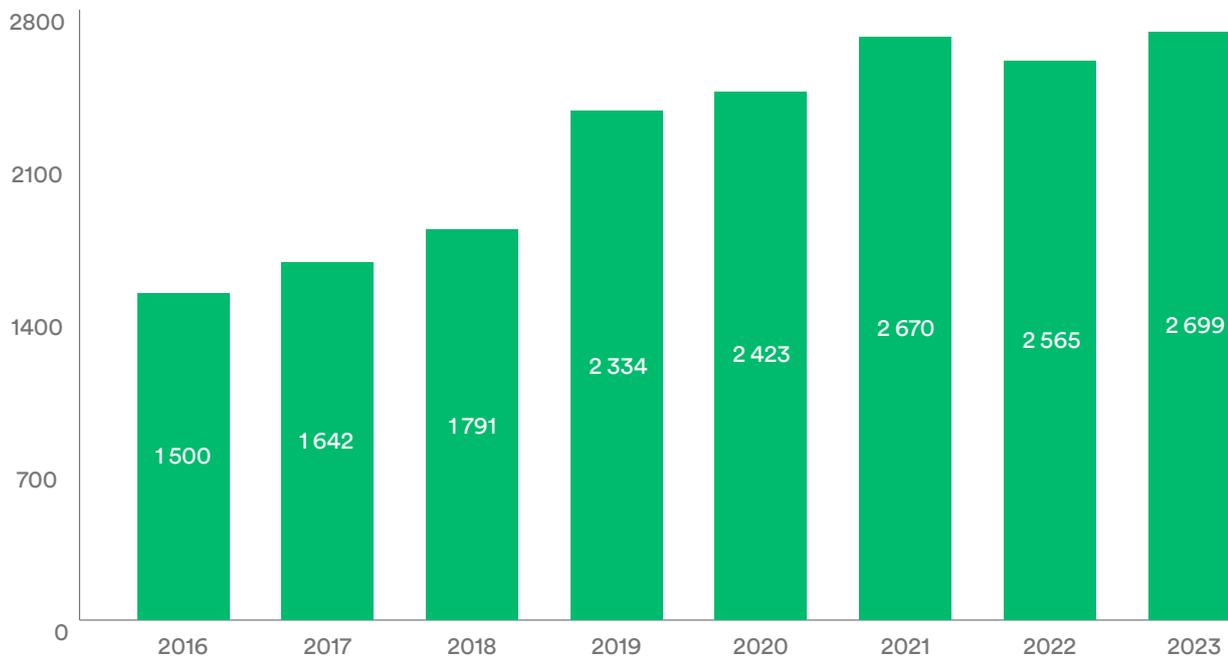
Les retraites devraient ainsi rester sous les feux de la rampe en 2024 d'abord et durant l'ensemble du mandat de quatre ans qu'entame le nouveau Conseil d'AVENA.



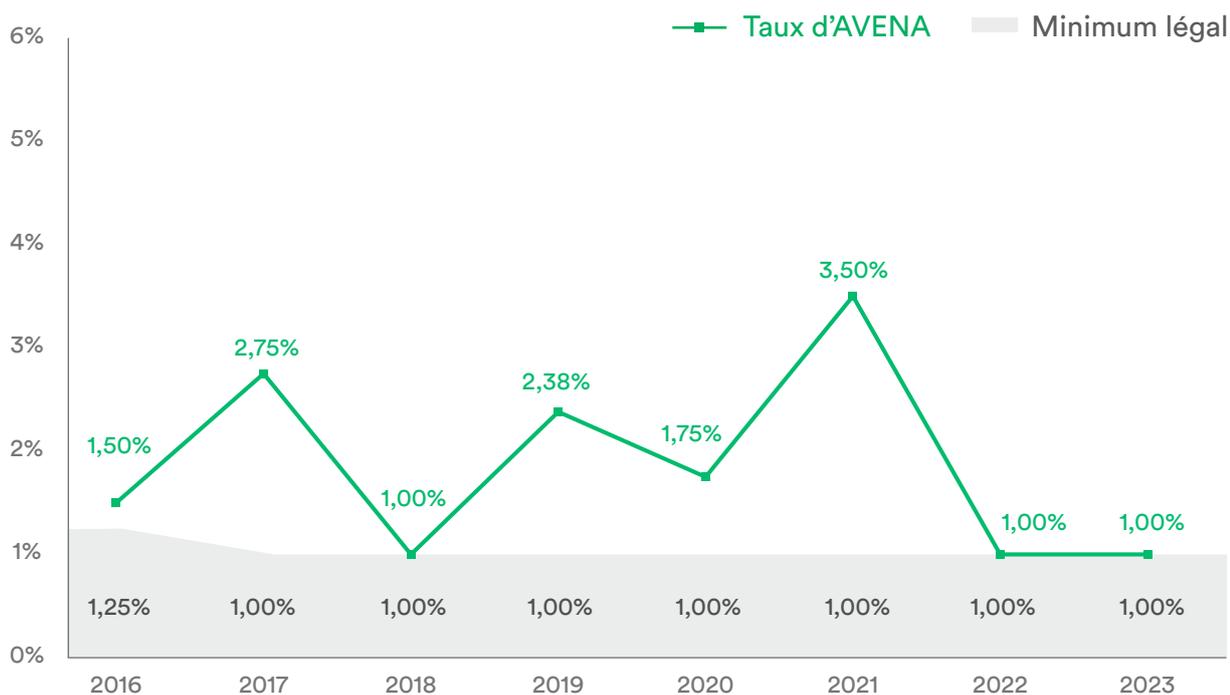
Chiffres clés

des dernières années

> Fortune au bilan [en millions de CHF]

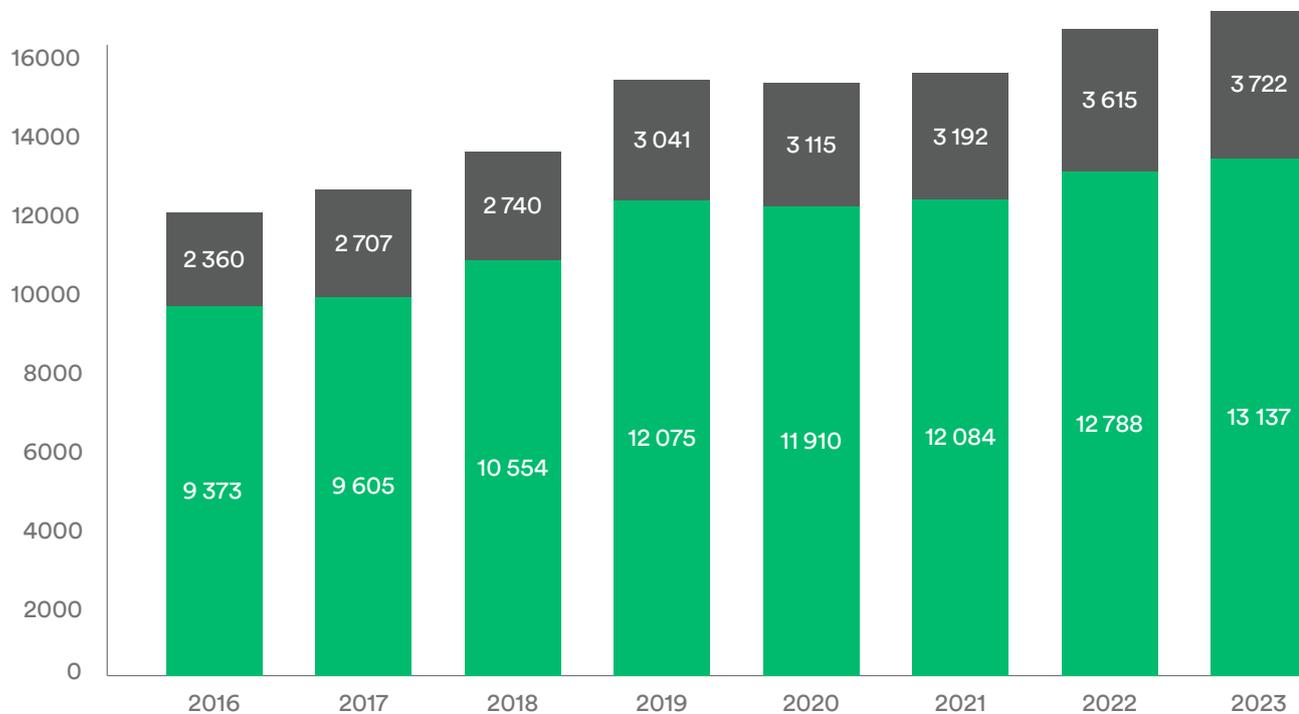


> Taux d'intérêt sur les avoirs d'épargne

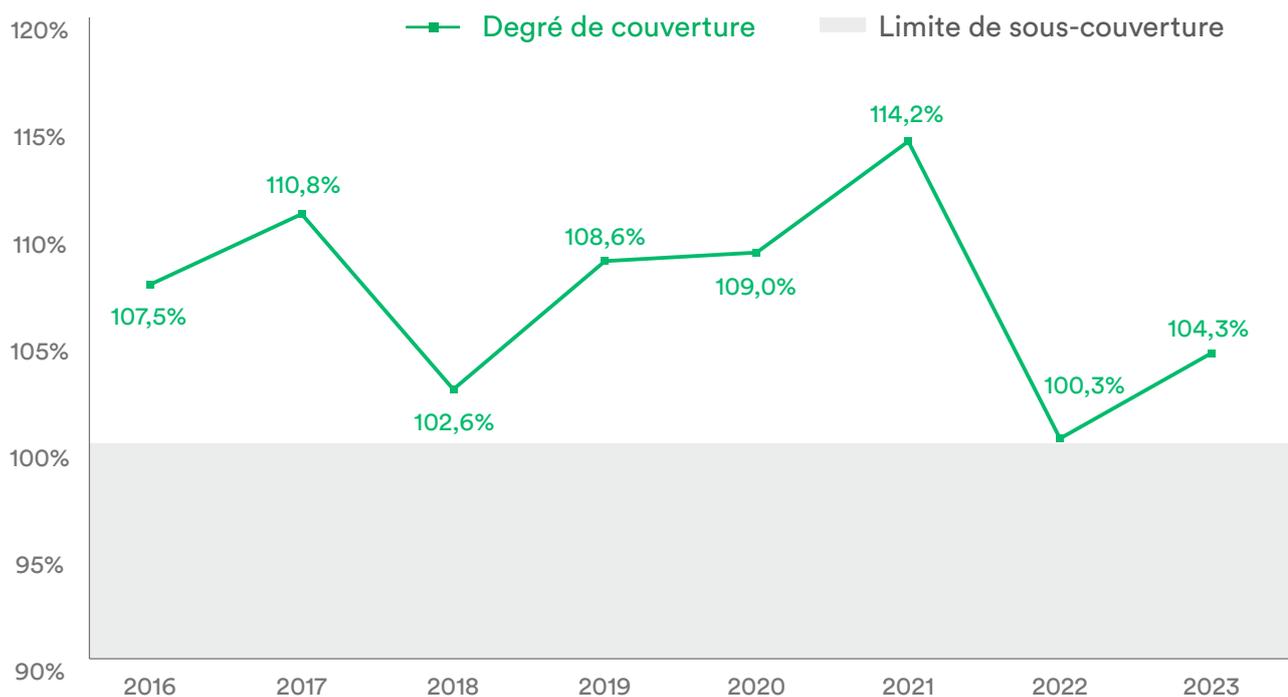


> Nombre d'assurées et d'assurés

■ Actifs ■ Bénéficiaires de rentes



> Degré de couverture



Placements

au 31 décembre 2023

Type de placements	Situation au 31 décembre 2023	Allocation stratégique
Liquidités et marché monétaire (y compris placements fiduciaires)	6,06%	2,50%
Obligations (en CHF)	19,95%	20,0%
Obligations (hors CHF) global	14,58%	16,00%
Actions (sociétés suisses)	11,66%	12,00%
Actions (hors sociétés suisses)	15,56%	17,00%
Immobilier suisse (y compris immobilier direct)	19,32%	18,00%
Immobilier international	1,72%	2,00%
Hedge funds	5,66%	6,00%
Matières premières (placement indirect uniquement)	1,90%	2,50%
Private Equity	1,98%	2,00%
Infrastructure	1,60%	2,00%
	100,00%	100,00%



Placements par catégorie	CHF	31.12.2023	Stratégie	Marges tactiques	
				%	min.
Liquidités					
Avoirs en banques en CHF	136 710 065	5,07%			
Avoirs en banques en devises	70 278	0,00%			
Parts de fonds de placements monétaires	2 065 920	0,08%			
Autres actifs	24 621 737	0,91%			
Total des liquidités	163 468 002	6,06%	2,5	0,0	10,0
Obligations (y compris intérêts courus)					
Obligations (en CHF)	538 425 600	19,95%	20,0	11,0	29,0
Total des obligations (en CHF)	538 425 600	19,95%	20,0	11,0	29,0
Obligations gouvernementales (hors CHF) hedgées	247 761 912	9,18%	10,0	5,0	15,0
Obligations d'entreprises (hors CHF) hedgées	109 111 235	4,04%	4,0	2,0	6,0
Obligations (hors CHF) émergents	36 701 745	1,36%	2,0	0,0	4,0
Total des obligations (hors CHF) global	393 574 892	14,58%	16,0	7,0	25,0
Total des obligations	932 000 493	34,53%			
Actions					
Actions suisses	314 809 066	11,66%			
Total des actions suisses	314 809 066	11,66%	12,0	8,0	16,0
Actions internationales	263 877 144	9,78%	10,0	7,0	13,0
Actions internationales hedgées	87 262 806	3,23%	4,0	3,0	5,0
Actions des marchés émergents	68 798 894	2,55%	3,0	1,0	5,0
Total actions internationales	419 938 845	15,56%	17,0	11,0	23,0
Total des actions	734 747 911	27,22%			
Immobilier					
Immobilier suisse coté	449 351 646	16,65%	15,0	8,0	22,0
Immobilier suisse non coté	72 022 251	2,67%	3,0	1,0	5,0
Total immobilier suisse	521 373 898	19,32%	18,0	9,0	27,0
Immobilier international hedgé	46 524 642	1,72%	2,0	0,0	3,0
Total immobilier	567 898 541	21,04%			
Hedge funds					
Total hedge funds	152 691 699	5,66%	6,0	3,0	9,0
Matières premières					
Total matières premières	51 230 668	1,90%	2,5	0,0	5,0
Private Equity					
Total Private Equity	53 567 121	1,98%	2,0	0,0	4,0
Infrastructure					
Total Infrastructure	43 296 125	1,60%	2,0	0,0	4,0
Total du bilan	2 698 900 563	100,00%	100,0		

Bilan

au 31 décembre 2023

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Actif		
Placements		
Liquidités en CHF	138 775 986	361 874 563
Liquidités en devises	70 278	1 044 547
Titres	2 462 718 878	2 133 795 450
Immeubles	72 022 251	41 098 437
Total des placements	2 673 587 395	2 537 812 999
Compte de régularisation de l'actif	25 313 168	27 235 264
Total de l'actif	2 698 900 563	2 565 048 263
Passif		
Engagements		
Prestations de libre passage et rentes	61 031 348	56 818 908
Banques / Assurances	136 130	94 869
Capitaux de prévoyance reçus en avance	0	100 551 593
Autres engagements	1 353 365	1 394 137
Total des engagements	62 520 844	158 859 509
Compte de régularisation du passif	15 856 411	33 146 044
Réserve de cotisations des employeurs	29 051 026	30 424 363
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 528 206 168	1 442 897 680
Capital de prévoyance des rentiers	887 098 078	797 684 987
Provisions techniques	61 359 740	87 358 113
Fonds non affectés appartenant aux adhérents	8 327 185	8 421 575
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 484 991 173	2 336 362 357
Réserve de fluctuation de valeur	106 481 107	6 255 989
Capital de la Fondation / Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Total du capital de la Fondation / Fonds libres	0	0
Total du passif	2 698 900 563	2 565 048 263

Compte d'exploitation

	2023 CHF	2022 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	167 072 311	156 308 362
Prestations d'entrée	268 649 156	209 983 960
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	435 721 468	366 292 323
Prestations réglementaires	-110 001 394	-96 469 978
Prestations extra-réglementaires	-143 322	-5 784
Prestations de sortie	-189 419 223	-189 221 400
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-299 563 940	-285 697 163
Variation de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-147 255 479	-118 011 699
Produits de prestations d'assurance	19 279 186	17 052 376
Charges d'assurance	-14 324 793	-13 486 802
Résultat net de l'activité de prévoyance	-6 143 557	-33 850 966
Résultat net des placements	115 715 568	-266 798 652
Autres produits	858 403	600 641
Frais	-10 205 297	-9 322 720
Excédent de produits/charges (-) avant variation de la réserve de fluctuation de valeur	100 225 117	-309 371 698
Variation de la réserve de fluctuation de valeur	-100 225 117	309 371 698
Excédent de produits/charges (-)	0	0





AVENA

AVENA - Fondation BCV 2e pilier
Place Saint-François 14
Case Postale 300
1001 Lausanne

www.lpp-avena.ch

LinkedIn

